

**Rapport de suivi des requêtes des citoyens
lors du conseil d'arrondissement du 8 avril 2019**

Monsieur Philippe Lacombe : sécurité routière

19-117799 CA 8 avril 2019

Monsieur explique que l'intersection de la rue Notre-Dame Ouest et de l'avenue Greene est difficile pour les piétons. En effet, il explique que le passage sécurisé n'est pas respecté par les automobilistes. Il aimerait savoir s'il serait possible d'installer un signal lumineux pour encourager le respect du passage piétonnier par les automobilistes.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : cette intersection possède quatre saillies, une traverse en pavé uni et de la signalisation adéquate dans une zone de 30 km/h. Il s'agit d'une intersection exemplaire en terme de traverse piétonne. Le non respect de la signalisation relève du SPVM. La demande de mettre un panneau lumineux clignotant n'aiderait pas la situation et ajouterait à la pollution visuelle.

Monsieur Marc-André Fillion : sécurité routière à l'intersection des rues Pitt et Saint-Patrick

19-117998 CA 8 avril 2019

Monsieur s'inquiète des problèmes de la vitesse de circulation sur la rue Saint-Patrick, à l'intersection de la rue Pitt et du problème de cohabitation entre les automobilistes, les utilisateurs de BIXI, les cyclistes et les piétons.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : nous avons commenté les plans du concept de réaménagement du secteur et demandé à ce que soient incluses des saillies de trottoirs pour réduire les dimensions des intersections et que des feux de circulation soient implantés. Le tout a été transmis au Service des infrastructures du réseau routier.
